

INTRODUCTION

Depuis quelques années les catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, pauvreté, séismes,...) ne cessent de se multiplier dans tous les coins de la planète. Pire, les conséquences humanitaires de ces drames gigantesques prennent des proportions toujours plus grandes. L'insuffisance des actions de l'Etat, du fait de la faiblesse de ses moyens, n'a pas permis de prendre en charge convenablement les victimes de ces catastrophes. De même, l'ignominie des couches aisées ne cesse de se manifester chaque fois qu'il est question de « secours » à apporter aux populations sinistrées.

De ce fait, c'est surtout au niveau des organisations internationales publiques et des ONG qu'on a constaté des efforts consistants tendant à porter assistance aux sinistrés, notamment à travers l'aide humanitaire.

L'aide humanitaire est une forme de solidarité ou de charité, généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées ou prises dans une guerre; elle répond à des besoins divers (faim, santé, reconstruction d'édifice, éducation, protection des enfants, mise en place des réseaux d'eau et de communication,...). Dans ce domaine, la Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge (FICR)¹ joue, sur le plan mondial, un rôle de chef de file. Elle dispense son aide et son soutien sans distinction de nationalité, de race, de religion, de classe sociale ou d'opinion politique.

L'assistance humanitaire de la FICR en vue de la prise en charge des sinistrés prend diverses formes : logistique et transport, approvisionnement en eau et assainissement, soins de santé de base, technologies de l'information et télécommunication, secours et abris, nourritures ...

¹ Fédération internationale de la croix rouge et du croissant rouge

Enfin, elle provient de plusieurs sources : les ONG² humanitaires, dites aussi caritatives les organisations internationales publiques, notamment celles dépendants de l'ONU³, de l'Union Européenne ainsi que des entreprises.

Si la source de financement de ces organisations est connu, les motifs et l'objectif de l'intervention appréhendé, d'aucuns maîtrisent très peu les mécanismes de leur intervention.

L'objet de l'étude consistera donc à analyser l'efficacité de la chaîne logistique d'une des plus grandes organisations humanitaires, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant rouge (FICR) afin d'en tirer des enseignements pour une éventuelle intervention au Sénégal.

Aujourd'hui « la logistique est un secteur essentiel de l'activité économique et constitue une nouvelle forme de l'activité industrielle et de service. »

Elle s'impose comme un élément de différenciation par le service (respect des délais, conformité des commandes, capacités à gérer les retours clients et services après vente,...)

Et offre une gamme d'activités de plus en plus large. Elle est indissociable des systèmes de production et de consommation et très impliquée avec toutes les fonctions de l'entreprise (fonction commerciale, achat, recherche développement, marketing...).

La gestion de la chaîne logistique, rappelons –le, est une vision intégrée de la logistique qui s'occupe de l'ensemble des flux et processus de mise à disposition des produits, de la conception jusqu'au client final. Autrement dit, la chaîne logistique est un ensemble d'opérations ayant pour but la mise à disposition, au moindre coût, de la quantité de produit voulue au moment et à l'endroit où la demande existe.

Ainsi, d'une manière générale, la chaîne logistique peut se schématiser à l'aide de trois (3) maillons de base : approvisionnement, production, et distribution.

² Organisation non gouvernementale

³ Organisation des nations unis

L'approvisionnement couvre les besoins en matières ou en produits nécessaires au fonctionnement de la phase suivante, la production ou leur transformation. La distribution, phase finale, se charge de mettre ces produits à la disposition du client final. Ces trois (3) maillons collaborent de façon à obtenir la meilleure performance globale possible.

Dans le cas d'une action humanitaire, le cycle logistique comprend les étapes suivantes : récolte des informations, des dons et solutions d'approvisionnement, l'expédition et l'envoi de frêt, l'acheminement et la réception de la marchandise. Il s'agira de mettre à la disposition des sinistrés l'aide nécessaire dont ils ont besoin. En fait, la difficulté à prendre aussitôt en charge les sinistrés après la catastrophe a retenu notre attention.

Le choix de ce thème a été motivé par le désir croissant d'en savoir plus sur des facettes de la logistique humanitaire qui, passe presque inaperçue, en raison de son caractère social. Elle est de ce fait loin des préoccupations de rentabilité des entreprises.

Notre travail se structure autour de trois (3) grandes parties :

La première partie dégage du cadre théorique et méthodologique de la recherche. Dans la seconde partie, il est question de présenter le cadre organisationnel et la planification des interventions. Enfin la troisième partie, qui porte sur l'analyse de la mise en œuvre de la chaîne logistique humanitaire dans divers pays, en y tirant des enseignements pour le Sénégal.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Section 1 : Concepts

Pour rendre accessible la compréhension de la présente étude, nous trouvons utile de procéder à une analyse de certains termes clés qui seront utilisés dans le présent travail.

Le transport, du latin trans, au-delà, et portare, porter, est le fait de porter quelque chose, ou quelqu'un, d'un lieu à un autre. Transporter implique souvent la notion de véhicule (la route, le canal..). Les voies de communications font partie des infrastructures de transport, comme les ouvrages d'art (ponts, tunnels..) et les bâtiments (gares, parkings ...) associés.

Autrement dit, le transport est l'action d'acheminer des personnes ou des biens d'un lieu à un autre au moyen d'équipements particuliers, dans un but économique ou commercial (Microsoft Encarta, 2009).

A l'époque d'Aristote, la **Logistique**, du terme logistikos, désignait « apport du calcul et de mathématique au raisonnement logique ». En effet dans logistique il y a « logos » mot Grec qui renvoie à l'esprit, la raison et la parole, alors que logisticien signifie spécialiste de la logique mathématique, selon le Petit Robert.

De plus, le petit Robert définit la logistique comme étant l'activité qui a pour objet de gérer les flux physiques d'une organisation, mettant ainsi à disposition des ressources correspondant aux besoins, aux conditions économiques et pour une qualité de service déterminée, dans des conditions de sécurité et de sûreté satisfaisantes.

La logistique représente donc l'ensemble des opérations qui permettent de mettre à disposition la bonne quantité de produits au bon moment à moindre coût là où une demande existe.

La chaîne logistique (supply chain) est constituée de l'ensemble des flux de produits et de l'information le long des processus logistiques, à partir de l'achat des matières premières jusqu'à la livraison des produits finis au consommateur. La chaîne d'approvisionnement inclut tous les fournisseurs de services et les clients.

Présenté et soutenu par : MOUNZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

La gestion de la chaîne logistique (GCL) (en anglais supply chain management, SCM) consiste à améliorer la gestion des flux physiques au sein de l'entreprise et avec son environnement. La chaîne logistique cherche à garantir au producteur et au distributeur la qualité, la conformité du service logistique avec ce qui figure au cahier des charges, leur donne un avantage concurrentiel, opposable à leurs concurrents sur le marché. L'optimisation de la qualité de service permet, par conséquent, d'augmenter les ventes et / ou les parts de marché.

L'aide humanitaire est une forme de solidarité ou de charité, généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées ou confrontées à une guerre, qui cherche à répondre à des besoins divers (faim, santé, reconstruction après un sinistre, éducation, protection des enfants, mise en place de réseaux d'eau et de communication...).

La maîtrise de ces concepts est essentielle pour bien poser la problématique.

Section2 : Problématique

Dans les relations internationales, les Etats ne sont pas les seuls à avoir le monopole d'action dans tous les domaines de la vie, notamment sociale, sécuritaire et humanitaire. Bien qu'étant acteur aussi sur la scène internationale, les Etats, vivent en relation étroite avec les organisations internationales. Ces dernières agissent en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics et fournissent des services divers aux pauvres et aux sinistrés dans le continent africain en général, au Sénégal en particulier.

De ce constat, il ressort que les victimes d'une catastrophe bénéficient de l'aide apportée par l'Etat, les organisations internationales ou les personnes privées que dans un temps relativement long. Cela s'expliquerait par l'absence des stocks de secours ou d'urgence des éléments de premières nécessités permettant de prime abord d'atténuer la lourdeur des conditions dans lesquelles se trouvent les sinistrés.

De plus, il existe une lenteur dans l'exécution des tâches administratives entre les organisations internationales et l'Etat.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Par ailleurs, d'un point de vue pratique, le mauvais état des réseaux routiers ou même leur quasi inexistence dans les pays en voie de développement entraîne une difficile accessibilité des zones sinistrées.

Enfin, les fluctuations du prix du baril de pétrole sur le marché international, occasionnent un surenchérissement des prix.

Pour atténuer ces problèmes et rendre l'intervention efficace, la FICR a mis en place, dans le cadre de sa planification, un dispositif global de gestion des catastrophes et cherche à obtenir les meilleurs résultats sur le terrain. Elle s'implique à travers une chaîne logistique humanitaire.

Il s'agit de vérifier si la logistique mise en place par la FICR répond de manière rapide et efficace à la prise en charge des victimes d'une catastrophe naturelle.

Ainsi, on peut se demander :

- si la FICR dispose présentement de mécanismes prévisionnels efficaces susceptibles de répondre à une éventuelle intervention d'envergure au Sénégal ; et
- si le déroulement des actions humanitaires en dehors du Sénégal permet de tirer des enseignements pour garantir le succès d'une éventuelle intervention dans ce pays.

Après la problématique, nous allons définir les objectifs de notre étude, qui nous permettront de mieux cerner ce travail tout au long de l'analyse qu'on aura à faire et, par la même occasion nous ferons ressortir quelques points jusque-là obscurs pour bon nombre d'entre nous.

Section 3 : Objectif de recherche.

Objectif général

Notre étude a pour objectif d'analyser la chaîne logistique de la FICR en vue d'un éventuel déploiement pour la prise en charge des personnes sinistrées au SENEGAL.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Le cycle logistique d'une action humanitaire qui comprend la récolte des informations, et solutions d'approvisionnement, l'expédition et l'envoi de fret, l'acheminement et la réception de la marchandise, met en réseau de multiples métiers et compétences de l'organisation de façon générale. Il recouvre une activité de gestion d'information, d'organisation, de planification, de gestion des stocks et de distribution.

Pour une organisation internationale, comme pour toute entreprise, la logistique permet à tous les acteurs d'être au même niveau d'information par apport à l'utilisation ou à la circulation de tous les flux.

Ainsi l'étude de chaque maillon de la chaîne logistique nous révèle les difficultés auxquelles sont soumises les organisations internationales, difficultés qui doivent servir de leçons dans le cadre d'une future action au Sénégal.

Objectif spécifique

Cette étude nous permettra de mettre à nu certains obstacles au bon fonctionnement de la chaîne logistique des organisations humanitaires internationales en général et de la FICR en particulier. Et nous tenterons d'apporter des éléments de réponses pour pallier ces difficultés.

Il s'agit de vérifier l'existence, le contenu et la justesse d'un système de planification des interventions qui faciliteraient le déploiement futur de la chaîne logistique au Sénégal.

Dans le même ordre d'idées, cette étude pourra permettre à la FICR de réorienter leur politique de gestion de crise après un désastre naturel ainsi que l'aide humanitaire qui s'en suit pour une plus grande efficacité des actions futures au Sénégal.

Partant de ces objectifs, il est plus aisé d'indiquer l'intérêt de l'étude.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Section 4 : Intérêt de l'étude

Les pays en développement sont les premiers à souffrir de l'intensité et du nombre croissant des catastrophes naturelles.

Le réchauffement climatique fait peser une menace de plus en plus lourde sur notre environnement et sur l'homme. Des éléments fondamentaux de la vie sur terre tel que les ressources en eau, la production alimentaire, la santé et les grands équilibres naturels risquent d'être bouleversés. Toutes les observations confirment un accroissement des températures moyennes mondiales de l'atmosphère et des océans, la fonte généralisée des glaces et l'élévation du niveau moyen mondial de la mer.

Tous ces changements climatiques donnent lieu à des événements climatiques extrêmes, tels que des vagues de chaleur, des périodes de sécheresse, des crues et des ouragans. A l'échelle mondiale, un plus grand nombre et une plus forte proportion d'ouragans ont atteint les catégories 4 (caractérisées par des vents soufflant entre 210 et 249km/heure) et cinq (caractérisées par des vents soufflant à plus de 249km/heure) en particulier dans les océans pacifique Nord et Sud-ouest, et dans l'océan Indien. (Rapport du GIEC⁴ : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Certaines régions de la terre deviennent plus humides, diverses études ont montré que les précipitations avaient considérablement augmenté dans l'est de l'Amérique du Sud et du Nord, en Europe septentrionale et en Asie centrale et septentrionale, entre 1900 et 2005. (Rapport du GIEC)

D'autres régions deviennent plus sèches, les précipitations ont diminué dans la région méditerranéenne, en Afrique australe et dans certaines régions d'Asie australe. Selon le rapport du GIEC, la région touchée par ces sécheresses s'est élargie depuis les années 1970.

⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Le Sénégal n'est pas à l'abri de ces catastrophes naturelles, et par conséquent n'est pas en marge d'une potentielle intervention humanitaire d'urgence en l'endroit de populations sinistrées.

Le Sénégal se situe à l'extrême ouest du continent africain avec une superficie de 196 192 Km². Son découpage administratif l'a conduit à avoir quatorze régions. On y distingue un réseau routier de 14600km dont 4500km sont bitumées.

Le Sénégal est un pays en développement. Il est classé, par le rapport sur le développement humain de 2001, 145^{ème} sur 162 pays avec un indice global de 0.423. Sa population est estimée à 11.343.328 habitants en 2007. Le taux de croissance est de 2.4% entre 1988 et 2002. L'âge moyen de la population résidente est de 22 ans tandis que la densité de la population est de 50 habitant / km². Plus de 25% de la population est concentrée dans la région de Dakar, pourcentage qui s'accroît davantage et milite en faveur de l'accroissement des risques de catastrophes.

La situation socio-économique du Sénégal peut se résumer de la sorte : le taux de croissance démographique annuel est de 2,4% entre 1988 et 2002. La population est caractérisée par plus de 75% de jeunes dont 58% ont moins de 20 ans. Cette donne engendre des conséquences telles que : la pression constante et croissante sur l'emploi, l'abondance de la main d'œuvre, les coûts considérables et cumulatifs pour la prise en charge de ces jeunes dans l'enseignement, la formation, l'éducation, la santé, l'encadrement social.

La pauvreté qui se définit comme un état de manque de biens matériels et financiers, insuffisance des ressources nécessaires à la vie, surtout en zone rurale, nous montre que l'Etat doit nécessairement mettre en place des structures pour lutter contre ce fléau. Mais ses actions restent encore insuffisantes.

L'état de pauvreté des populations, aujourd'hui accentué par un risque imminent des catastrophes naturelles dues au changement climatique, rend précaire les conditions d'existence des personnes vulnérables. Il est dès lors impératif de mobiliser le pouvoir de l'humanité. L'importance de ce sujet réside donc dans la possibilité de

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

mettre en œuvre une logistique humanitaire prête à répondre à des situations d'urgence.

Section 5 : Hypothèses de recherche

La résolution des questions soulevées se fera par l'énonciation de certaines hypothèses qui feront office de tentative de réponse car le thème et les problèmes posés peuvent être abordés sous plusieurs angles.

- A ce sujet, nous pouvons émettre l'idée selon laquelle la présence de la FICR dans de nombreux pays en voie de développement a contribué à l'amélioration des conditions de vie de ces populations.

- l'intervention des organisations internationales par le déploiement d'une logistique humanitaire permet de réagir rapidement et efficacement à des situations d'urgence diverses.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Pour obtenir les données nécessaires à la réalisation de ce travail, nous avons dû effectuer des visites à la FICR. Ainsi pour nos entretiens et visites en entreprise, nous avons été au siège de la Fédération Internationale de la Croix Rouge(FICR) du Sénégal, spécialiste dans l'aide humanitaire dans ce pays et dans plusieurs autres en Afrique.

Puis nous nous sommes rendus dans certaines structures intéressées par la prise en charge des sinistrés comme le PAM⁵, organisation intervenant dans le même domaine.

⁵ Programme alimentaire mondial

Enfin dans le but de compléter nos recherches personnelles sur le terrain, nous nous sommes rapprochés des bibliothèques, des spécialistes et des sites de la FICR.

Grâce à des rencontres avec les spécialistes du domaine, nous avons pu savoir comment évolue l'activité dans cet organisme, et comment celui-ci procède pour prendre en charge les populations sinistrées au Sénégal.

Cette étude nous permet de faire ressortir les stratégies de prise en charge de sinistrés mises en place par la FICR dans l'accomplissement de sa mission : améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité.

Ainsi, pour une bonne conduite de nos recherches, nous avons adopté une démarche méthodologique qui s'est déroulée en quatre (4) principales phases que nous décrivons ci-après.

Section 1 : Collecte des données

La collecte des données constitue une étape très importante dans le cadre de notre recherche. Cette étape commence par la recherche documentaire.

Recherche Documentaire

Cette phase de la recherche a été le premier acte après le choix de notre sujet. Ainsi, nous avons passé en revue les ouvrages recueillis à partir des sites ainsi que la documentation reçue de la FICR et du PAM. Ce qui nous a permis de bien appréhender la logistique sur laquelle s'appuie l'aide humanitaire.

L'exploration des sites de la FICR nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des missions de la FICR, son organisation interne, les interventions à son actif ainsi que les contraintes.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Entretiens

Un guide d'entretien est élaboré en direction des différents services de la FICR qui interviennent dans la planification de l'acheminement des vivres aux populations pauvres ou sinistrées.

En définitive, que nous avons exploité les documents de la FICR et du PAM concernant la logistique humanitaire, les résultats des entretiens et les informations prises dans les différents sites.

Section 2 : Analyse des données

Nous avons exploré le dispositif global de gestion des catastrophes autrement dit le système de préparation et de planification des interventions, en gardant l'idée selon laquelle le temps consacré à la planification de l'intervention en cas de catastrophe est du temps gagné lorsqu'une catastrophe se produit.

Nous avons ensuite essayé d'analyser la performance de la chaîne logistique de la logistique mise en œuvre par la FICR dans un certain nombre de pays.

L'analyse a consisté à vérifier, à travers un programme réalisé du Sénégal si :

- l'intervention de la Fédération Internationale de la Croix Rouge se fait dans les meilleurs délais, entre la survenance de l'événement et les premiers secours apportés aux victimes.

-l'intervention de la Fédération Internationale de la Croix Rouge permet effectivement de faire parvenir les quantités désirées aux victimes à l'endroit qu'il convient.

L'examen de l'ensemble des informations collectées au cours des différentes phases de la chaîne (la récolte des informations, des dons et solutions d'approvisionnement, l'expédition et l'envoi de fret, l'acheminement et la réception de la marchandise) aidera à apporter des réponses aux différentes questions essentielles suscitées par la présente étude.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Section 3 : Délimitation du Sujet et difficultés de l'étude

Dans le cadre de notre étude, nous aborderons uniquement l'intervention en cas de catastrophe naturelle, autrement dit, de la prise en charge des sinistrés par la FICR en cas de catastrophe. Plutôt que de se lancer dans une description exhaustive du contenu des différentes phases de la chaîne logistique, dans un souci pratique, nous mettrons l'accent sur le déploiement de la chaîne autrement dit sur le résultat des interventions dans certains pays.

Il n'existe pas présentement d'intervention d'envergure de la FICR au Sénégal. Plutôt que d'en simuler une, on fera une analyse à posteriori de la mise en œuvre des plans d'intervention dans différents pays afin d'en tirer des enseignements pour d'éventuelles actions d'urgence au Sénégal.

Au cours de la réalisation de cette étude, nous nous sommes heurtés à plusieurs difficultés dont les plus préoccupantes sont évoquées ci-dessous :

- La recherche des différentes œuvres sur internet n'était pas chose facile car en ouvrant une page web concernant le sujet, on est renvoyé parfois sur un autre lien, ce qui prend des heures avant de trouver les informations dont nous avons réellement besoin ;
- Les informations recueillies sur le site web de la FICR, ne sont pas du tout complètes ;
- Les informations obtenues ne sont pas actualisées à temps pour une optimisation des recherches ;
- Les difficultés à rencontrer des personnes clés au sein de la dite structure qui sert de cadre de notre étude ainsi que l'indisponibilité et le scepticisme des personnes interrogées ont constitués une limite sérieuse à l'analyse.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

DEUXIEME PARTIE : CADRE ORGANISATIONNEL ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

CHAPITRE I : CADRE ORGANISATIONNEL

Il est important dans un premier temps de planter le décor en étudiant en profondeur le cadre (missions, principes, priorités,...) afin de mener convenablement les interventions.

Section 1 : Présentation de la FICR

La Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix rouge et du Croissant rouge (FICR) compte 186 Sociétés nationales membres, un secrétariat à Genève et plus de 60 délégations réparties en différents points du globe où elles soutiennent les activités qui s'y déroulent. D'autres sociétés sont en formation. Dans de nombreux pays islamiques, le croissant rouge est utilisé au lieu de la croix rouge.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge(CICR⁶) constituent, ensemble, le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

1.1 Historique

La Fédération internationale a été fondée en 1919 à Paris, au lendemain de la Première Guerre mondiale. La guerre avait montré la nécessité d'une étroite collaboration entre les Sociétés de la Croix-Rouge qui, à travers leurs interventions humanitaires en faveur des prisonniers de guerre et des combattants, avaient attiré des millions de volontaires et acquis un savoir-faire considérable. L'Europe, dévastée, ne pouvait se permettre de perdre une telle ressource.

C'est Henry Davison, le président du Conseil de Guerre de la Croix-Rouge américaine, qui le premier proposa de regrouper les Sociétés nationales en une fédération. Une conférence médicale internationale, tenue à l'initiative de

⁶ Comité international de la croix rouge

Davison, déboucha sur la naissance de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, rebaptisée en octobre 1983 Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, puis, en novembre 1991, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

1.2 La mission de la FICR

La mission de la FICR pourrait se résumer en ces termes :

Améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité. Les personnes vulnérables sont celles dont la survie même est menacée ou qui risquent de ne plus jouir d'un niveau acceptable de sécurité socio-économique et de dignité humaine. Il s'agit souvent de victimes de catastrophes naturelles, de la pauvreté qu'engendrent les crises socioéconomiques, de crises de santé, ainsi que de personnes réfugiées.

Il fournit, ainsi, le soutien logistique requis pour faire parvenir l'aide humanitaire au bon moment et au bon endroit aux populations qui en ont besoin.

1.3 Principes du programme

Le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fonctionne selon sept (07) principes fondamentaux :

- **Humanitarisme**

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de batailles, le mouvement international de la Croix-Rouge et du croissant-rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- **Neutralité**

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique et racial, religieux et idéologique.

- **Impartialité**

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

- **Indépendance**

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectifs, les sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permet d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

- **Volontariat**

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

- **Unité**

Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du croissant-rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- **Universalité**

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

1.4 Organisation de la FICR

Entre les assemblées générales, le Conseil de direction, qui se réunit deux fois par an, est habilité à prendre certaines décisions.

Il comprend le Président et les Vice-présidents de la Fédération, les représentants des Sociétés membres élues, le président de la Commission des finances et le président de la Commission de la jeunesse.

Le Conseil de direction nomme le Secrétaire général, qui est le plus haut fonctionnaire de la Fédération et qui dirige le Secrétariat et ses délégations.

La Fédération a quatre commissions/comités statutaires : la Commission des finances, la Commission de la jeunesse, le Comité de contrôle du respect des dispositions et de médiation et le Comité des élections.

1.5 Les bénéficiaires

L'aide de la FICR est, en particulier, destinée :

- **Aux victimes de catastrophes naturelles et d'origine humaine**

Comme le tremblement de terre de Bam (Iran) en 2004, les inondations du Mozambique en 2000 ou l'ouragan Mitch qui a frappé un million de personnes au Honduras, au Nicaragua, en El Salvador et au Guatemala en octobre 1998.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

• **Aux personnes déplacées**

Réfugiés ou personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – qui sont contraintes d'abandonner les villes et les villages dans des pays comme Haïti, le Soudan et la Sierra Leone à la suite de catastrophes naturelles, de sécheresses, d'inondations ou de conflits violents.

Un des éléments déterminants de l'organisation de la Fédération internationale des sociétés nationales de la Croix rouge et du Croissant rouge (FICR) est son système de planification. Celle-ci prépare les actions et permet de mieux gérer les risques liés au déploiement de la chaîne logistique.

Section 2 : Agenda mondial de la FICR et Indicateurs de gestion

2.1 L'agenda mondial de la FICR 2006-2010

La fédération internationale, dont l'action est orientée sur quatre domaines (la promotion des valeurs humanitaires, la préparation aux catastrophes, la santé et l'assistance aux personnes au niveau communautaire et l'intervention en cas de catastrophe) œuvrera, au cours des deux prochaines années collectivement, à la réalisation des objectifs et priorités suivants :

Objectifs :

- ✓ Réduire l'impact des catastrophes, notamment le nombre de morts et des blessés ;
- ✓ Réduire le nombre des morts et des malades et atténuer les effets des maladies et des urgences de santé publique ;
- ✓ Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge de faire face aux situations de vulnérabilité les plus urgentes ;

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- ✓ Promouvoir le respect de la diversité et de la dignité humaine, et réduire l'intolérance, la discrimination et l'exclusion sociale.

Priorités :

- ✓ Améliorer la capacité d'intervention locale, régionale et internationale en cas de catastrophes et d'urgences de santé publique ;
- ✓ Intensifier les actions auprès des communautés vulnérables dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la réduction des risques de catastrophes ;
- ✓ Développer considérablement les programmes et le travail de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/sida ;
- ✓ Renforcer l'action des sensibilisations sur les questions humanitaires prioritaires, en particulier la lutte contre l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les efforts visant à réduire les risques liés aux catastrophes.

2.2 Les indicateurs d'une bonne gestion de l'assistance

Un effort particulier doit être fait pour s'assurer que l'aide du FICR :

- **Atteint et profite aux plus démunis.**

L'assistance est fournie sur la base d'une évaluation des besoins. La priorité sera donnée à ceux qui ont le plus besoin d'aide. La FICR doit chercher à assurer un accès sûr et sans entrave aux personnes et aux zones les plus vulnérables pour l'évaluation, la livraison, la distribution et le suivi de l'aide alimentaire.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- **Favorise l'auto dépendance.**

Le type, l'échelle, le timing et la manière dont l'aide alimentaire est délivrée doivent encourager la subsistance, réduire la vulnérabilité face à une future rareté de la nourriture et entretenir des solutions durables. L'aide alimentaire ne doit pas ébranler la production agricole locale, le commerce ou le mécanisme de compétition, ni perturber le flux migratoire normal ou entretenir la dépendance.

- **Est planifié avec les bénéficiaires.**

Les bénéficiaires doivent être impliqués, si possible, dans l'ébauche et l'implantation des programmes d'aide qui reflète au mieux leurs besoins (leur participation doit être significative).

- **Maintient un environnement normal communautaire/familial.**

Aider les gens à rester dans leur environnement familial si possible. Les familles et les ménages doivent fonctionner normalement, en particulier pour la préparation et la consommation de la nourriture.

- **Est d'abord contrôlé par des femmes**

Aux points de distribution et dans les ménages : les femmes doivent être consultées et doivent participer pleinement à toutes les décisions concernant la planification et la gestion des distributions alimentaires. Les femmes doivent être bien informées du niveau des rations et les cartes de ration doivent être à leur nom. L'aide doit être donnée directement aux femmes si possibles (en tenant compte de la sécurité) ceci étant la meilleure façon de s'assurer que les besoins familiaux nutritionnels sont satisfaits.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- **Est coordonnée avec les partenaires et autres assistantes.**

L'aide doit faire partie d'un programme cohérent et global conçu répondre aux besoins des bénéficiaires. La FICR doit travailler dans le cadre établi par les mécanismes de coordination des Nations Unies et avec le gouvernement, les donateurs, les organismes des Nations Unies et les Organisations non gouvernementales (ONG) pour assurer une coordination efficace.

- **Tient compte de la sécurité.**

Les systèmes de livraisons et de distributions doivent être planifiés et implémentés tout en tenant compte de la sécurité du personnel, des partenaires et des bénéficiaires.

- **Est livré et distribué immédiatement.**

Des systèmes et plans adéquats doivent être mis en place pour faciliter une réponse rapide à toute crise dans le but de sauver des vies et prévenir les migrations.

CHAPITRE II : PLANIFICATION DES INTERVENTIONS EN CAS DE CATASTROPHE

Section 1 : L'impératif d'une planification

La planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe s'effectue à tous les niveaux de l'organisation. La Fédération internationale recommande que les sociétés nationales et ses bureaux élaborent soit un plan d'intervention en cas de catastrophe couvrant plusieurs dangers et comportant des annexes pour chacun des dangers, soit un plan d'urgence par danger, pour couvrir des catastrophes à haut risque. De nombreuses procédures de gestion des situations d'urgence sont communes à toutes les catastrophes, quels que soient les dangers en cause.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Dans le cadre du rôle de coordination du soutien que la Fédération internationale joue à l'égard des sociétés nationales, les délégations régionales et les unités pan-régionales de gestion/ d'intervention en cas de catastrophe (DMU) doivent élaborer des plans d'urgence par zones à risque.

Ces plans se rapportent à un danger précis susceptible de provoquer des destructions sur une échelle nécessitant une assistance humanitaire internationale de grande ampleur. Les sociétés nationales et la Fédération internationale doivent se préparer à ces éventualités en définissant les ressources nécessaires, les relations de travail, les rôles et les procédures et en identifiant les éléments déclencheurs de l'événement. Les personnes concernées devraient suivre le processus de planification décrit dans ce document.

Pour comprendre la portée de la planification des interventions, il est important de répondre aux questions suivantes :

En quoi consiste la planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe ?

Pourquoi planifier ? Comment planifier ?

1.1 Objet de la planification

La planification d'urgence et des interventions en cas de catastrophe consiste à préparer une organisation à l'éventualité d'une catastrophe. Elle comprend la gestion des ressources humaines et financières, la mise en place des stocks d'urgence, ainsi que des procédures de communication.

La planification devrait être adaptée à chaque contexte et prendre en compte un certain nombre de facteurs, notamment, la situation, les plans d'intervention en cas de catastrophe et les capacités du Gouvernement ; la réception et coordination de contributions nationales, régionales ou mondiales ; le soutien potentiel des donateurs ; l'éventualité de la survenue d'une catastrophe et la vulnérabilité de la population

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Une planification efficace des interventions en cas de catastrophe permet de mener des opérations de secours rapides et efficaces. Elle contribue également à forger des attentes réalistes.

1.2 Les raisons de planifier l'action humanitaire

Un plan bien coordonné, qui utilise au mieux les connaissances et les ressources conjuguées du Mouvement, est essentiel pour une intervention réussie et efficace en cas de catastrophe. Des mesures rapides et efficaces sont nécessaires lorsqu'une situation d'urgence est avérée. Pour y parvenir, des plans d'urgence et d'interventions, de même que les ressources nécessaires, doivent être prêts avant que ne survienne la catastrophe. L'adoption de mesures inadaptées ou un retard dans l'intervention peuvent être les causes des morts qui auraient pu être évitées.

La planification peut contribuer à atténuer les effets destructeurs d'une catastrophe en assurant la fourniture rapide et efficace d'une aide humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin. Le temps consacré à la planification de l'intervention en cas de catastrophe est du temps gagné lorsqu'une catastrophe se produit. Des retards dans la fourniture de service peuvent être la cause de souffrances inutiles pour les personnes et familles touchées par une catastrophe. Ils créent des contraintes supplémentaires pour ceux qui interviennent.

Section 2 : Etapes de la planification

Les présentes lignes directrices visent à contribuer à l'élaboration de plans d'urgence et d'intervention pour tous les types de situation d'urgence humanitaire, notamment les situations d'urgence complexes, les catastrophes naturelles et écologiques et autres crises importantes aux quelles les sociétés nationales de la Croix Rouge ou du Croissant Rouge peuvent être amenées à répondre, que ce soit avec leurs propres ressources, avec l'assistance des sociétés sœurs ou avec celle de la Fédération internationale et/ ou du Comité International de la Croix Rouge (CICR)..

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

On distingue six étapes principalement dans les plans d'urgence et d'intervention en cas de catastrophe : la planification institutionnelle, l'analyse des dangers et de la vulnérabilité le recensement et mobilisation des ressources, l'alerte précoce ainsi que la communication.

Etape 1 : Planification institutionnelle en cas de catastrophe (cadre)

Ce premier niveau de planification prévoit le cadre général de l'action humanitaire, en fonction du mandat institutionnel, des politiques, des stratégies, des règles et des normes et du cadre juridique de l'organisation.

Les sociétés nationales sont des organisations autonomes, qui soutiennent les pouvoirs publics avec leurs propres programmes. Elles doivent travailler en étroite collaboration avec leur Gouvernement pour garantir le respect du droit international humanitaire, préserver l'intégrité de l'ensemble et défendre les Principes fondamentaux.

Les documents de références recommandés sont : Principes fondamentaux, Principes et règles régissant les actions de secours de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en cas de catastrophe, Accord de Seville et Mesures supplémentaires, Charte humanitaire Sphère et Normes minimales pour les interventions lors catastrophes, Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe, Lignes directrices pour des sociétés nationales bien préparées(SNBP), Initiative pour une meilleure conception des programmes, Principes et bonnes pratiques d'action humanitaire.

Il est du devoir des sociétés nationales de se préparer à fournir et recevoir une assistance en cas de catastrophe. Cela suppose notamment qu'elles négocient avec leur Gouvernement pour obtenir une exemption des taxes et droits de douane sur les articles destinés aux victimes des catastrophes, et conviennent de procédures permettant l'émission rapides de visas pour les membres du personnel de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge prenant part aux opérations de secours lorsqu'une assistance à l'échelle du Mouvement est nécessaire. La

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

Fédération internationale devrait également définir au préalable le rôle et le mandat juridique de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge dans la région/ zone et élaborer des hypothèses de planification sur la base dudit mandat et des besoins anticipés.

Aussi bien l'organisation que la gestion doit faire l'objet d'une planification.

En effet Chaque organisation devrait, lors de l'élaboration d'un plan d'urgence ou d'intervention en cas de catastrophe, définir la ou les activités dont elle aura la responsabilité, sur la base de ses capacités et ressources existantes, et de son degré anticipé de participation en cas d'urgence.

Les plans d'urgence et les plans d'interventions en cas de catastrophes des sociétés nationales ou des bureaux de la Fédération Internationale devraient comprendre des procédures opérationnelles normalisées, précisant les responsabilités et donnant les coordonnées du point de contact chargé de l'intervention d'urgence et des membres de l'équipe à chaque niveau opérationnel ainsi que des personnes responsables de l'activation des services d'intervention la communication avec le siège, la gestion des relations extérieures et des appels à l'externe (notamment gouvernemental, internationale et fonds collectés auprès du public), la communication avec les medias, la coordination et les relations avec d'autres organismes et service, et la gestion du travail administratif.

Etape 2 : Analyse des dangers, et de la vulnérabilité, des capacités et des risques

Une bonne planification de l'urgence et des interventions en cas de catastrophe doit être fondée sur une analyse des risques auxquels est confronté un pays ou une région. Elle implique de procéder à un recensement des dangers et à une évaluation de la vulnérabilité et des capacités aux niveaux local, national ou régional.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Une analyse des risques de qualité nécessite parfois des ressources et capacités techniques qui n'existent pas toujours au sein de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge. Il est important pour effectuer une analyse solide, de demander conseil et de collaborer avec les organismes techniques gouvernementaux, les institutions scientifiques, les universités et autres organisations spécialisées.

Une bonne planification doit aussi évaluer les capacités existantes au sein des communautés à risques, rechercher les possibilités et les mécanismes disponibles pour renforcer et exploiter aussi bien les activités de planification que d'intervention en cas de catastrophes.

Une fois l'analyse des risques réalisée et l'analyse d'urgence achevée, les étapes suivantes devraient être les suivantes :

- Mener une évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC) dans les zones à risque,
- Elaborer des plans de préparation et d'intervention en cas de catastrophe,
- Mettre en œuvre des projets d'atténuation des effets, le cas échéant,
- Appuyer les initiatives de renforcement des capacités aux niveaux national, local et communautaire.

Les planificateurs peuvent établir des niveaux de vulnérabilité en prenant en compte un ensemble de facteurs.

La planification d'urgence comprenant l'élaboration de plans pour des situations précises, il est difficile de concevoir des plans d'urgences qui prévoient toutes les possibilités. Il est par conséquent nécessaire d'établir des priorités et d'élaborer des plans d'urgence au moins pour les scénarios présentant le risque le plus élevé de se produire. Sur la base de l'analyse des risques, les sociétés nationales et les délégations de la Fédération internationale devraient centrer la planification et l'élaboration de scénarios sur les situations les pertinentes, au plan local national ou régional.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Etape 3 : Recensement et mobilisation des ressources

Deux éléments les plus importants dans l'élaboration des plans d'intervention en cas de catastrophe sont : l'analyse des capacités et le recensement des ressources

Il est d'une importance capitale que les informations relatives aux capacités et aux ressources soient précises et fiables, dans la mesure où elles serviront de base à l'identification des points faibles et des carences et permettront d'optimiser l'utilisation des ressources existantes.

Il n'existe pas de méthodes simples ou de liste exhaustive qui faciliterait l'analyse des capacités et recensement des ressources. Ces éléments varient en fonction du contexte et d'après les scénarios présentés.

Il faut des ressources pour répondre à une urgence, et le plan d'urgence ou d'intervention doit prendre en compte différents niveaux de préparation. Il faut par conséquent répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelles sont les ressources déjà disponibles et en quelle quantité, pour combien de personnes et pour combien de temps ?
- ✓ De quelle manière peut-on renforcer et accroître les ressources et capacités locales ?
- ✓ Quels sont les membres du personnel et les volontaires qui peuvent être détachés au profit d'autres programmes en cas de situation d'urgence ?
- ✓ De quelles ressources non disponibles actuellement aura-t-on besoin ?
- ✓ Quels plans et quelle préparation existe-t-il s'agissant de la réception et de la gestion de l'assistance internationale ?

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Etape 4 : Alerte précoce, système d'alerte et déclencheurs

Le processus de planification des interventions en cas de catastrophe devrait établir la manière dont la population est avertie des urgences, et désigner les personnes chargées d'en avertir d'autres. Il faudrait mettre en place, en collaboration avec les organisations (gouvernementales, météorologiques, scientifiques et autres) qui suivent les catastrophes, des systèmes permettant de s'assurer que les sections, bureaux et les délégations de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge figurent sur les listes d'avis et de déclenchement.

Le système d'information pour la gestion des catastrophes (DMIS) de la Fédération internationale offre des liens vers certains de ces centres mondiaux de suivi.

Etape 5 : Liens et communications

La gestion des informations sur les catastrophes requiert des méthodes et des compétences particulières. Les sociétés nationales, les délégations régionales et le secrétariat de la Fédération internationale devraient définir, dans les plans d'urgences et d'intervention en cas de catastrophe, des procédures de gestion des informations dans les domaines suivants : Chaque domaine a des objectifs différents et devrait donc être abordé de manière différente.

On distingue cinq domaines :

- **Information externe** : elle a trait aux médias locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Cet élément devrait être intégré à un plan de préparation, qui devrait également prévoir des démarches éventuelles de porte-parole parlant plusieurs langues et prendre en compte les incidences du décalage horaire.
- **Informations opérationnelles** : elles sont essentielles pour une prise de décision efficace et devraient être gérées par le centre des opérations de secours.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

- **Information interne** : elle vise à s'assurer que tous les employés et tous les volontaires disposent d'informations adéquates sur des questions précises présentant un intérêt dans la cadre des opérations de secours.
- Les prescriptions en matière **d'établissement de rapports** doivent être respectées et encouragées aux niveaux national, régional et international dans le cadre de la recevabilité. Le processus d'établissement de rapports devrait être bien planifié et mis à jour régulièrement.
- **Communication institutionnelle** : elle devrait renforcer la coordination au sein de la société nationale, entre acteurs de la fédération internationale et entre les composantes du Mouvement, ainsi qu'avec d'autres organisations.

Le partage et l'échange d'informations avec des représentants d'autres organisations sont essentiels dans les situations d'urgence. Pour garantir une communication claire et efficace dans une situation d'urgence, On devrait préciser comment la communication s'effectuera et par quel moyens (courriel, radio, fax, téléphone, contact direct, réunion de coordination, etc.).

Cela s'applique à la communication interne de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge sur le terrain (au sein de la Société nationale et/ ou avec les sous-délégations), au plan international (communication avec le Secrétariat de la Fédération internationale à Genève) et avec les Sociétés nationales partenaires se trouvant déjà dans le pays.

On a relevé, lors de précédentes opérations d'urgence, un problème dans le partage des informations relatives à l'évaluation, qui sont souvent redondantes ou incomplètes. La planification des catastrophes devrait souligner l'importance du partage d'information à tous les niveaux, et notamment renforcer le mécanisme d'échanges d'informations relatives aux évaluations à la fois au sein du mouvement et avec d'autres partenaires.

Les relations avec les médias devraient également être renforcées. Les expériences précédentes ont révélé que les informations destinées aux médias et provenant du terrain avaient une qualité très inégale. Une solution pratique pourrait être de fournir

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

aux équipes de terrain un kit d'urgence pour les médias, afin qu'ils puissent rassembler des données pour communiquer des informations sur les activités de la Croix-Rouge/ Croissant-Rouge aux communautés touchées, afin de les sensibiliser davantage à l'assistance humanitaire et de leur permettre d'en bénéficier d'avantages.

Etape 6 : Responsabilités sectorielles

Les plans d'urgence et d'intervention en cas de catastrophe devraient comprendre par secteur une description succincte de la manière dont les besoins et les fonctions sectorielles seront couverts et de l'attribution des rôles et responsabilités.

Les secteurs dans lesquels la Croix-Rouge/ le Croissant-Rouge fournissent les services d'urgence sont :

- Sauvetage et assistance médicale

- Service de santé

Eau, assainissement et promotion de l'hygiène

- Alimentation et nutrition

- Secours

- Abris

- Rétablissements des liens familiaux

- Sûreté et sécurité

- Logistique et transport

- Technologies de l'information et télécommunications

- Communication et établissement de rapports

- Suivi et évaluation

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Alors qu'il est essentiel de s'assurer que l'ensemble de ces secteurs est pris en compte dans le processus de planification, la fourniture concrète de services (par la sociétés nationales, la Fédération internationale et les partenaires externes) devra en définitive pourvoir de manière globale et intégrée aux besoins de personnes et de la communauté, en puisant dans les différents secteurs pour apporter une assistance pertinente, adéquate et efficace.

Au fur et à mesure que les activités de secours diminuent, les activités de relèvement et de réduction des risques (préparations aux catastrophes et atténuation) prennent le pas.

Il convient également de signaler que la fédération internationale est engagée dans la Charte humanitaire SPHERE et les normes minimales pour les interventions lors de catastrophe, un outil puissant qui décrit en détail les normes pour les secteurs suivants : approvisionnement en eau, assainissement et promotion de l'hygiène ; sécurité alimentaire, nutrition et aide alimentaire ; abris, établissement humains et article non alimentaires et équipement domestique et services sanitaires.

En ce qui concerne spécifiquement le service Logistique et transports, il faut dire que les opérations d'urgence exigent fréquemment le transport de nombreuses personnes ainsi que de grandes quantités d'aide et équipements humanitaires vers le lieu de la catastrophe. La logistique et le transport jouent donc un rôle essentiel dans le succès d'une intervention. Il conviendrait d'examiner, dans la planification nationale, régionale ou mondiale, les questions suivantes relatives au transport et à la logistique :

Quelles sont les routes (principales et de remplacement) d'acheminement de secours vers les zones de catastrophes et les populations touchées ?

Des accords ont-ils été conclus avec les fournisseurs pour accélérer les achats ?

Où se trouvent les ports et les aéroports existant (avec des informations pertinentes sur la capacité et les procédures) ? Quels sont les entrepôts disponibles les mieux adaptés ?

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Les modes de transport (route chemin de fer air..) et des questions comme la disponibilité ont-ils été précisés ?

Quels sont les dépôts de carburant et des stations services existants?

Quel est le niveau de coopération entre le service gouvernemental ou le ministère chargé du dédouanement de la marchandise entrante ?

Un accord a-t-il été conclu avec les structures gouvernementales appropriées afin d'obtenir des conditions privilégiées pour l'importation de l'aide humanitaire ?

Quelles pièces détachées peuvent être nécessaires pour les véhicules ? Des accords préalables ont-ils été conclus ? Quel est l'impact météorologique sur la logistique ?

A-t-on défini des besoins et organiser une formation pour le personnel ou les divisions responsables de la logistique dans les situations d'urgences ?

Une bonne intervention suppose que la Fédération Internationale mette en place un processus qui lui permet de disposer des articles nécessaires au bon endroit, au bon moment, en bonne quantité, de bonne qualité et au bon prix en vue de les acheminer vers les sociétés nationales de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

L'analyse de la mise en œuvre de la chaîne logistique humanitaire dans deux cas de sinistre, inondation au Mozambique et tremblement de terre au Maroc, nous permet, d'apprécier la performance et les limites des interventions, et d'émettre des recommandations pouvant servir dans le cas d'une éventuelle intervention au Sénégal en cas de catastrophe.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

**TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHAÎNE
LOGISTIQUE HUMANITAIRE**

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

CHAPITRE I : ANALYSE DE LA LOGISTIQUE FICR DANS LE CAS DE L'INONDATION AU MOZAMBIQUE

Section 1 : Présentation du sinistre

Des pluies torrentielles ont fait sortir de leur lit de nombreux cours d'eau, y compris le Zambèze, et ont saturé les réservoirs de retenue des barrages, entraînant des inondations de grande ampleur dans le centre et le sud du Mozambique.

On dénombre au moins 29 morts, plus de 46 000 maisons détruites et au moins 88 600 personnes déplacées. Selon l'organisme gouvernemental en charge de la réponse aux catastrophes, jusqu'à 285 000 personnes pourraient être affectées dans le pire des cas. Les provinces les plus durement touchées sont celles de Zambezia, Sofala, Manica et Tete, où les inondations ont ravagé des milliers d'habitations, mais aussi plus de 100 écoles, 4 centres de santé, de nombreuses infrastructures routières ainsi que 15 000 hectares de terres cultivées. L'armée a évacué des dizaines de milliers d'habitants de la vallée du Zambèze au moyen d'hélicoptères et de canoës.

A travers toutes les zones sinistrées, on s'attend à une augmentation dramatique du nombre de cas de choléra et de paludisme.

Photo n°1 : Image d'une illustration des inondations au Mozambique



Source : Rapport Annuel 2007 de la FICR

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Section 2 : Intervention

La FICR mobilise sa délégation régionale pour l'Afrique australe et a déployé une équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain ainsi qu'une unité d'intervention d'urgence spécialisée dans la logistique mise à disposition par la Croix-Rouge danoise et la Croix-Rouge suisse afin de faciliter la réception et la distribution des secours.

L'intervention s'est déroulée en trois phases :

2.1 Collecte des informations

Dans les heures qui suivent la grande catastrophe, une analyse rigoureuse et actualisée de la situation et des besoins est décisive pour une réponse efficace aux situations de la crise. Ainsi, une équipes (Field Assessment Coordination Team-FACT) des spécialistes de la région des catastrophes sont déployés sur le terrain afin de coordonner et d'évaluer les besoins les plus pressants : abris, eau et assainissement, nourriture, soins de base. Cette évaluation est souvent menée avec l'équipe de ressources disponible sur le terrain, notamment les équipes régionales d'intervention d'urgence (Régional Disaster Response Teams- RDRT)

Tableau n°1 : composition de l'équipe de FACT

Fonction	nombre	Par région
Médecins	4	1
Infirmiers	4	1
Logisticiens	4	1
Techniciens	4	1
Ingénieurs	4	1

Source : Rapport de la FICR 2007

Ce tableau met en exergue la composition des équipes sur le terrain dans les quatre zones sinistrées.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Ainsi l'on constate la présence d'une diversité d'intervenants ou spécialistes et la participation d'une variété de corps de métiers pour évaluer correctement les besoins des populations sinistrées

Sur le tableau suivant l'on détermine les besoins exprimés par les populations dans les zones sinistrées.

Tableau n°2 : besoins des populations sinistrées pour les 4 régions

Articles	Quantités
Abris temporaires	100 000
Tentes	5 000
Bâches	15 000
Couvertures	40 000
Ustensiles de cuisines	20 000
Moustiquaires	40 000

Source : rapport de la FICR 2007

Les besoins exprimés sur ce tableau sont variés, cependant ils sont plus importantes pour les abris temporaires de l'ordre de 100.000.

Sur la base des rapports d'évaluation des besoins, établis par les équipes de la FACT la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) diffuse un appel aux différentes composantes du Mouvement International de Croix-Rouge. Le montant de cet appel préliminaire est estimé à plus de 8 millions de Francs suisses. Plusieurs Sociétés Nationales de la Croix-Rouge ont déjà répondu à cet appel de la Fédération.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Photo 2 : Image d'une illustration des activités de la PIROI



Source : Rapport Annuel 2007 de la CRF

2.2 Récolte des dons et solutions d'approvisionnement

Dans notre cas d'espèce, la Fédération dispose à travers la Croix-Rouge Française a mobilisé sa Plate-forme d'Intervention Régionale (PIROI) à partir de l'île de la Réunion pour envoyer dans les heures qui suivent les rapports faites pour les équipes de FACT, un important stock d'abris temporaires et de produits de première nécessité (tentes, bâches plastiques, couvertures). Ce stock de secours de 40 tonnes (103 m³) est reçu à partir de la Réunion.

En étroite coordination avec la FICR, la Croix-Rouge Française a mobilisé sa Plate-forme d'Intervention Régionale (PIROI) à partir de l'île de la Réunion et prévoit d'envoyer dans les prochaines heures un important stock d'abris temporaires et de le matériel déployé par la Croix-Rouge Française, via la PIROI (40 tonnes), permettra de couvrir les besoins :

- en abris temporaires, de 1 000 bénéficiaires,
- en kits cuisine, de 2 500 bénéficiaires,
- en moustiquaires, de 22 000 bénéficiaires.

Ces articles, considérés comme prioritaires par la Croix-Rouge du Mozambique et la FICR et dont la demande est très forte, permettront de couvrir une partie des besoins totaux identifiés par la Fédération Internationale de la Croix-Rouge en tentes et kits cuisine et la presque totalité des besoins en moustiquaires.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Tableau n°3 : les articles fournis par PIROI

Articles	Quantités
Abris temporaires	1000
Kits de cuisine	2500
Moustiquaires	22000

Source : enquête sur le terrain

De ce tableau il ressort que le niveau de participation de la PIROI est relativement faible (abris 1000) comparé au besoin évalués (abris100000). On peut donc dire que la couverture des besoins est loin d'être satisfaite.

La participation de la Délégation à l'Action Humanitaire (DAH) et de la Croix-Rouge devront permettre d'améliorer la couverture des besoins. Comme le montre le tableau suivant :

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Tableau n°4 : Budget de l'opération

Descriptif	Coût total	Participation DAH	Participation CRF
Kits cuisine / 500 Unit	9 875 €	9 875 €	
Tentes / 200 Unit	40 000 €	40 000 €	
Moustiquaires ⁹ 875 € / 11 000 Unit	53 000 €	53 000 €	
Transports aériens	90 000 €		90 000 €
Taxes et frais aéroports	5 000 €		5 000 €
Autres fournitures	1 100 €		1 100 €
Frais distributions et gestion	30 300 €	30 000 €	300 €
Charges personnel	5 000 €		5 000 €
Frais fonctionnement	3 600 €		3 600 €
Charges structures	31 464 €	11 547 €	19 917 €
total	269 339 €	144422 €	124917 €

Source : Rapport de la CRF 2007

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Au total l'opération aurait coûté **269339 €** réparties entre la DAH (144422 €) et la CRF (124917 €).

En coordination avec l'Ambassade de France au Mozambique (Maputo), la Délégation à l'Action Humanitaire (DAH) du Ministère Français des Affaires Etrangères s'est associée à la Croix-Rouge Française en cofinancement de l'opération à la hauteur de 269339 euros. La DAH a également attribué un don de matériel (500 kits cuisine) pour une valeur de 9875 euros.

Le tableau ci-dessus met en évidence essentiellement les services fournis par la CRF. Ces services devraient être complétés par la fourniture des biens matériels (couvertures, tentes, bâches...).

Tableau n°5 : Articles et budget de l'opération pour la Croix-Rouge française

ARTICLES QU	QUANTITE	COUT TOTAL
Couvertures	3 000	11 250
Tentes familles 16 m2	140	23 660
Bâches en plastiques 4x6 m avec œillets (vert / bleu)	710	4 956
Bâches plastiques 8X12	500	19 750
Bâches plastiques 8x6	900	19 800
Kits cuisine 5 personnes	1 000	19 750
Réapprovisionnement stocks et logistique départ RUN		15 000
Affrètement avion RUN / MOZ		85 000
TOTAL OPERATION		199 166 €

Source : Rapport de la CRF 2007

Il ressort de ce tableau une diversité d'articles qu'offre la CRF⁷

⁷ Croix rouge française

2.3 Transport et stockage

Le lot de secours des produits de première nécessité de 40 tonnes/ 103 m³ (tentes, bâches plastiques, couvertures) est parti de la Réunion dans les prochaines heures qui ont suivi la catastrophe, à bord d'un avion DC8 affrété par la CRF/PIROI à destination de BEIRA⁸ (arrivée prévue le 23.02.07). Ces articles sont stockés dans les magasins loués par la Fédération avant d'être transférés à la Croix-Rouge du Mozambique.

⁸ **Beira** est une ville portuaire du Mozambique et la capitale de la province de Sofala. Elle est située sur la rive gauche du fleuve Pungue, à son embouchure dans l'océan Indien, à 720 km au nord-est de Maputo

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Chapitre II : Analyse de la logistique FICR dans le cas du tremblement de terre au Maroc

Section 1 : Présentation du sinistre

À environ 2 h 30, mardi 24 février 2004, un tremblement de terre d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter a frappé le nord-est du Maroc. L'épicentre a été localisé dans le détroit de Gibraltar, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Al-Hoceïma, un port du littoral méditerranéen situé à 295 kilomètres à l'est-nord-est de la capitale Rabat. La ville d'Al-Hoceïma est la capitale de la province du même nom, elle-même incluse dans le wilaya de Taza-Al-Hoceïma-Taounate. L'arrière-pays du wilaya est une région montagneuse habitée par des communautés rurales très dispersées. Le secteur affecté par le tremblement de terre couvre un périmètre de 78 kilomètres. En son centre, on trouve l'agglomération d'Imzouren et plusieurs communes rurales, à sa périphérie les villages de Sidi Daoud à l'ouest (en direction de Tanger) et de M'noud à l'est (en direction de Nador). Dans la commune urbaine d'Imzouren (25 547 habitants), 110 maisons ont été totalement détruites. Plusieurs communes rurales ont également subi de lourds dommages.

Selon le dernier bilan officiel en date, le séisme aurait fait 640 morts, 547 blessés et des dizaines de milliers de sinistrés dans le wilaya d'Al-Hoceïma, au nord-est du Maroc.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Section 2 : Intervention

Le Croissant-Rouge marocain a été l'une des premières organisations à réagir à la catastrophe.

Les sociétés nationales ont répondu favorablement à l'appel lancé par la Fédération internationale: en plus des fonds alloués, des représentants de l'agence suisse de développement et de la Croix-Rouge suisse ont offert une contribution très précieuse sous la forme de trois véhicules tout terrain avec leurs chauffeurs. ECHO, une ONG, a pour sa part alloué une somme de 500 000euros à l'opération, par l'intermédiaire des Sociétés de la Croix-Rouge française, espagnole et allemande.

L'intervention en générale s'est déroulée en trois phases dont :

2.1 : Collecte des informations

la Fédération internationale a lancé un appel d'urgence préliminaire et déployé une équipe FACT⁹ de cinq membres renforcée par un agent de liaison du Croissant-Rouge marocain et épaulée par des délégués santé et information du Secrétariat à Genève ainsi que par le responsable régional de la gestion des catastrophes au bureau de la Fédération à Tunis.

De même une équipe de cinq personnes de la Croix-Rouge espagnole a été dépêchée sur les lieux, afin d'aider le Croissant-Rouge marocain à évaluer les besoins des rescapés

⁹ Field assessment coordination team (équipe d'évaluation et coordination sur le terrain)

Tableau n°6 : composition de l'équipe de FACT

Fonction	nombre
Médecins	1
Infirmiers	1
Logisticiens	1
Techniciens	1
Ingénieurs	1

Source : Rapport final 2006 de la FICR

Cette équipe comporte des intervenants spécialisés dans les domaines variés.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé un appel de 2,8 millions de francs suisses (US\$ 2,3 millions) afin de porter secours à 30,000 personnes après les résultats recueillis par l'équipe des FACT sur le terrain.

2.2 : Récolte des dons et solutions d'approvisionnement

Le rôle des médias nationaux et internationaux a contribué largement à la sensibilisation du monde entier et a fait ainsi bénéficier la Croix-Rouge Marocaine des aides nécessaires.

Les populations avoisinantes ont elles aussi contribué par des interventions sur le terrain et ont envoyé des dons en nature (vêtements et aliments) aux zones sinistrées. Des ONG ont également participé par le suivi et la distribution des aides récoltées à l'étranger.

Au total, 6260 tentes ont été distribuées aux sinistrés ou installées dans le camp d'hébergement d'Imzouren. Les autres besoins essentiels ont été couverts grâce à la distribution de 42 546 couvertures, 1585 assortiments d'ustensiles de cuisine, 15 034

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

jerricans, 6896 bâches goudronnées et 801 ballots de vêtements, de l'aide en nourriture, eau, médicaments,...dans les 8 secteurs identifiés comme les plus durement éprouvés par l'évaluation FACT/CRM¹⁰. L'accent a été mis aussi sur la remise en fonction des services sociaux et de l'infrastructure, notamment des écoles, des dispensaires de santé, des hôpitaux et des centres sociaux.

Le tableau suivant donne une synthèse des articles fournis.

Tableau n°7 : matériels fournis

Matériels	quantités
Tentes	6260
Couvertures	42546
Ustensiles de cuisine	1585
Jerricans	15034
Bâches goudronnées	6896
Ballots de vêtements	801

Source : Rapport final 2006 FICR

Par ailleurs, la Croix-Rouge espagnole, avec le soutien du gouvernement espagnol, a envoyé 7,6 tonnes d'articles de secours, comprenant des articles d'hygiène, 1 000 couvertures, 100 lits de camp et 150 trousseaux de premiers secours.

Dans le cadre de l'intervention, une pluralité des pays ont apportés leur secours à un très grand nombre de communes.

2.3 : Transport et stockage

Les premiers avions chargés d'aide humanitaire internationale fournie par des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont arrivés au Maroc le 25 février 2004.

¹⁰ Croix rouge marocaine

Ils avaient à bord des secours essentiels destinés aux victimes du violent tremblement de terre qui a frappé le nord-est du Maroc le 24 février 2004.

Cinq avions chargés de secours donnés par les Sociétés de la Croix-Rouge d'Allemagne, d'Espagne, de Finlande, de Norvège et des Pays-Bas sont arrivés aux aéroports de Al Hoceima et de Nador. Ils ont à bord des vêtements, des jerrycans, des tentes familiales et des tentes-entrepôts, des véhicules et des ustensiles de cuisine.

De plus, neuf avions chargés de secours Croix-Rouge et Croissant-Rouge ont atterri au Maroc, amenant au total plus de 100 tonnes d'approvisionnements en soutien à l'opération d'urgence du Croissant-Rouge marocain.

Le 26 février 2004 après-midi, un vol organisé avec l'appui de DHL¹¹ a livré quelque 90 000 vêtements offerts par la Croix-Rouge finlandaise pour permettre à des groupes particulièrement vulnérables comme les personnes âgées et les enfants de supporter le froid, particulièrement rigoureux pendant la nuit. Pour sa part, la Croix-Rouge espagnole a organisé deux vols d'assistance et déployé une équipe de spécialistes de la logistique chargés d'assurer la fluidité du déchargement et de l'acheminement des approvisionnements de secours.

Des quantités importantes d'articles de première nécessité ont également été expédiées par les Sociétés du Croissant-Rouge des autres pays de l'Afrique du Nord – Algérie, Égypte, Libye et Tunisie. Deux avions en provenance d'Algérie ont notamment apporté plus de 20 tonnes d'aide humanitaire comprenant des médicaments, des vêtements et de la nourriture.

¹¹ Entreprise postal fondée en 1969 par Adrian Dalsey, Larry Hillblom et Robert Lynn

CHAPITRE III : APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DES INTERVENTIONS

Section 1 : Les points forts des interventions

1.1 La mobilisation des secours de la communauté Internationale

Dans les deux cas du sinistre la communauté internationale a fait preuve d'une solidarité active. Celle-ci s'est manifestée par la pluralité et la diversité des intervenants.

Dans le cas du tremblement de terre au Maroc, on a constaté la présence d'une multitude des pays : l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, Qatar... et de la plupart des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge : CRF, CR Allemande ; CR Italienne... ainsi que des particuliers.

Leur apport en termes de secours est très diversifié. Il va de l'octroi des articles à des transferts de fonds. Sans compter la mise à disposition d'un arsenal de moyens logistique (avions, camions, véhicules et même des magasins de stockage).

1.2 La satisfaction des besoins urgents

Dans tous les besoins d'urgence en quantité sont totalement couverts

Dans le cas marocain, en fin mars 2004, le Croissant Rouge Marocain (CR Marocain) a clôturé la phase d'urgence de l'opération lancée à la suite du séisme d'Al Hoceïma. Aux termes d'un accord signé le 11 Mars 2004 avec le gouvernement, les reliquats des dons en nature, qui pour la plupart n'ont pas été sollicités dans le cadre de cet appel, ont été remis au Comité Régional d'Assistance, organisme gouvernemental chargé de coordonner l'assistance à la population sinistrée. Pendant cette même période, le CR Marocain a négocié un accord avec les autorités compétentes pour transférer les responsabilités de la gestion du campement de tentes d'Imzouren dans lequel près de 1500 personnes sinistrées ont été hébergées. Une réponse rapide et généreuse des bailleurs de fonds a permis au CR Marocain d'intervenir rapidement pendant la phase d'urgence et de répondre ainsi aux besoins des plus vulnérables (hébergement, articles de secours de première nécessité et d'hygiène sanitaire). Après la phase d'urgence le CRM dans une seconde et

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

troisième phase, a procédé au relèvement, à la reconstruction puis le renforcement des capacités à l'échelle locale et nationale.

Tableau n°8 : Contributions pour la reconstruction

Contributions	2004 - 2005	%
Fédération		
Phase d'Urgence (ERU, FACT)	1,558,628	70%
In Kind	734,363	
Cash	2, 003,034	
Sous-Total	4, 296,025	
Projets bilatéraux		
CR Française/Espagnole	715,000 (EUR500, 000)	30%
CR Néerlandaise/Belge	608,000 (EUR390, 000)	
CR des Emirats Arabes Unis	500,000 (USD400, 000)	
Sous-Total	1, 823,400	
TOTAL	6, 119,425	100%

Source : Rapport de FICR 2006

Ce financement a permis au CR Marocain d'organiser dans un premier temps l'étape du relèvement, puis l'étape de reconstruction et du renforcement des capacités à l'échelle locale et nationale. Cette deuxième phase de l'opération a permis au CR Marocain de se doter d'infrastructures adaptées aux zones à risque et d'équipements basiques, d'améliorer les compétences du personnel d'encadrement et de spécialiser les volontaires de l'équipe nationale d'intervention aux catastrophes ainsi que d'implanter des projets à long terme au profit des populations sinistrées à savoir la construction et la gestion des centres communautaires dans les zones rurales affectées et la sensibilisation des populations aux risques sismiques.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

1.3 La réaction rapide de la communauté

La rapidité de l'intervention se révèle être le principal critère de performance des opérations de secours.

Dans les deux cas l'intervention faite dans les conditions de rapidités acceptables.

Au Maroc, le tremblement de terre d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter a frappé le nord-est À environ 2 h 30, mardi 24 février 2004, et les premiers avions chargés d'aide humanitaire internationale, fournie par des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sont arrivés au Maroc le 25 février 2004.

Quant au Mozambique, le lot de secours de 40 tonnes (103 m³) qui est parti de la Réunion à bord d'un avion DC8 affrété par la CRF/PIROI à destination de BEIRA est arrivé le 23.02.07.soit dans les 48heures, temps minimal acceptable pour une intervention d'urgence.

Section 2 : Les limites des interventions

2.1 Le cout élevé des interventions

Le cout est généralement élevé mais en particulier le cout du transport et de la logistique. Rien que le croissant rouge marocain a déployé : 9 ambulances ; 2 véhicules tout terrain et plusieurs véhicules appartenant à des volontaires.

Cinq avions chargés de secours donnés par les Sociétés de la Croix-Rouge d'Allemagne, d'Espagne, de Finlande, de Norvège et des Pays-Bas atterrissent aux aéroports de Al Hoceima et de Nador. Ils ont à bord des vêtements, des jerrycans, des tentes familiales et des tentes-entrepôts, des véhicules et des ustensiles de cuisine. Une équipe d'urgence de logistique envoyée par la Croix-Rouge espagnole a été également du voyage.

Au Mozambique un secours d'un volume de 40 tonnes. Au total l'opération aura couté **269339 €**, apportés par la DAH (144422 €) et la CRF (124917 €).

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

2.2 L'inadéquation du lieu de stockage

Les lieux de stockage de la FICR sont généralement très éloignés de la zone de sinistre. Par exemple dans le cas du Mozambique avec la FICR c'est la Croix-Rouge Française qui a utilisé sa Plate-forme d'Intervention Régionale (PIROI) à partir de l'île de la Réunion pour envoyer un important stock d'abris temporaires et de produits de première nécessité (tentes, bâches plastiques, couvertures). Ce lot de secours de 40 tonnes (103 m³) est parti de la Réunion, zone très éloignée du lieu du sinistre.

De plus, la zone du sinistre a été difficile d'accès aussi bien pour la collecte d'information que pour la distribution des secours. C'est pourquoi des volontaires sont employés pour faciliter les opérations de distribution.

Au Maroc les ânes étaient la seule solution, les camions ni même les voitures tout terrain ne pouvant emprunter les étroites pistes de terre pour amener l'aide humanitaire aux sinistrés de Tamasint, dans le nord du Maroc.

Le Croissant-Rouge marocain, qui dirige l'opération de secours en faveur des victimes du tremblement de terre qui a frappé la province d'Al-Hoceïma le 24 février, avait déjà chargé ses camions de tentes et autres secours en vue de les acheminer vers les villages et communautés les plus reculés de la région. Mais parvenir à destination était une autre affaire, le terrain étant beaucoup trop accidenté et les routes trop médiocres pour ces lourds véhicules.

Or, la livraison des tentes était urgente, car les habitants bivouaquaient depuis plusieurs nuits déjà à ciel ouvert. Il fallait donc trouver une formule adaptée au terrain. L'unique moyen de transporter ces secours vitaux consistait à utiliser les animaux de bât – des ânes - des familles affectées.

Dans cette société essentiellement rurale, les nouvelles circulent vite grâce au bouche à oreille. Au jour dit, tous les intéressés étaient présents avec leurs propres "moyens de transport" au lieu de rendez-vous indiqué, attendant l'arrivée du convoi de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans les mosquées et les écoles, les chefs de villages avaient dressé des listes des familles les plus vulnérables.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Dans certains secteurs, les convois de secours doivent franchir des cours d'eau et des cols pour parvenir aux villages les plus isolés.

2.3 La spécificité de la zone du sinistre

La logistique mise en place dans le cadre d'une intervention pour porter secours aux personnes sinistrées ne peut être commune à toutes les zones. Elle est fonction des spécificités de la zone du sinistre. Ainsi, une logistique déployée au sud-est du Maroc et dans les quatre régions de la Mozambique ne peut être la même que celle qui pourrait être mise en place au Sénégal.

Al-Hoceima est une région située sur la côte nord-est dans le Rif au Maroc, une région montagneuse. Son climat est de type méditerranéen : l'été est sec et chaud, les hivers pluvieux et frais.

Aussi, on est confronté à des difficultés de tracé, d'entretien et à l'importance de la distance / temps entre les différents points de la province.

Ainsi le résultat est qu'une grande partie de l'espace de la province est mal desservie, sinon non desservie du tout. Cela avait posé de grands problèmes aux secouristes lors du tremblement de terre pour acheminer des matériaux nécessaires à la prise en charge des victimes dans certains points très reculés. 63 % de son réseau routier est jugé dans un état de viabilité mauvais.

Il est à noter que fort heureusement, malgré la violence du séisme, le réseau routier de la province ainsi que les principaux axes routiers qui la relient aux autres provinces limitrophes n'a pas été affecté et est resté opérationnel.

Ce sont ces infrastructures qui ont permis d'accueillir et d'acheminer les aides humanitaires provenant des différentes régions du Maroc, des pays étrangers et d'organisations nationales et internationales.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

Section 3 : Recommandations

Pour lever ces difficultés, nous avons été amenés à faire les recommandations suivantes :

➤ **Privilégier les dons d'argent au détriment des dons de matériels**

Pour réduire les coûts élevés de transport et de logistique, la FICR devrait recourir plus à des dons d'argent, ce qui permettrait de s'approvisionner en nourriture, en vêtements, en eau,...dans la région / dans le pays où la catastrophe s'est déroulée. Ces approvisionnements sur place permettront de soutenir l'économie de la région sinistrée. Ce moyen d'aide est certainement le plus efficace pour relancer l'activité économique.

Cette solution n'est viable que si un mécanisme de sécurisation des fonds est mis en place afin d'éviter le détournement de leur objectif.

➤ **L'implantation des entrepôts en fonction des zones à haut risque de survenance de catastrophe**

La FICR devrait privilégier une politique d'implantations des entrepôts qui tiennent compte de la survenance du risque de réalisation de la catastrophe.

De ce point de vue, au Mozambique, après les inondations de 2007 et compte tenu du caractère répétitif des crues, la Croix-Rouge Française sous l'égide de la FICR, a lancé une étude sur l'implantation d'un entrepôt afin de devenir aussi une base sous régional de déploiement privilégié, pour les Comores, le nord-ouest de Madagascar, à l'instar de celle de Mayotte. Elle devrait avoir une capacité de projection de 80 tonnes de matériel.

A cet effet, en s'inspirant de cet exemple, la FICR devrait définitivement incorporer cette action dans ses stratégies d'interventions.

➤ **La flexibilité de la logistique mise en place**

Même si le plan d'intervention prévoit la prise en charge de plusieurs dangers, il faudra toute fois adapter le déploiement de la logistique physique et social au pays ou à la zone touchée.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

CONCLUSION

Au terme de notre étude, il a été constaté qu'une bonne planification est nécessaire pour faciliter une éventuelle intervention dans un pays quelconque en particulier au Sénégal.

Une éventuelle intervention au Sénégal devra tenir compte des leçons suivantes
La communauté Internationale dans sa diversité, est disposée à déployer les moyens logistiques diversifiés et importants pour couvrir les besoins des sinistrés après que la FICR les a correctement identifiés.

Cependant les lieux de stockage ne sont pas toujours appropriés, il convient dès lors de trouver chaque fois que cela est possible, des endroits à proximité de la zone sinistrée. A cet égard, la FICR a mis en œuvre la construction d'un entrepôt à Maputo compte tenu de la fréquence des sinistres dans cette zone.

Pour réduire les coûts d'intervention de la FICR, il est souhaitable que les secours portent sur des fonds. Ces derniers pourront alors servir à acheter sur place les vivres et vêtements. Ce moyen d'aide est certainement le plus efficace pour réduire les frais de manutention et de transport et soutenir l'économie de la région sinistrée. La FICR se satisfait des délais des interventions qui ne dépassent pas le plus souvent les 48heures.

Il est souhaitable que la Fédération dirige et coordonne la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources. Une telle stratégie, permettra de collecter et de mobiliser des ressources propres à accroître les capacités dont dispose l'ensemble de la Fédération.

A ce titre, les Sociétés nationales s'emploieront à multiplier et diversifier leurs sources de financement et assureront une gestion financière efficace.

Il est important de mettre en œuvre des stratégies spécifiques visant à réduire la dégradation sociale et écologique résultant des catastrophes (séisme, sécheresse, inondation). L'adoption d'une démarche participative est aussi importante en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'application de telles stratégies et de favoriser la

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn

participation active au processus d'hommes et femmes des différentes couches sociales, d'organismes publics et privés et de groupement de citoyens.

Établir un cadre de politique générale pour la mobilisation des ressources, la gestion financière et assurera un suivi régulier, telle devra être l'objectif de la FICR. La mise en place de mécanismes plus solides de suivi et d'évaluation garantira une responsabilité accrue à l'égard de ceux que sert la Fédération et ceux qui croient en l'action humanitaire déployée dans le monde.

Présenté et soutenu par : MOUNDZIBOUET Kevin R.

IST Groupe SUP DE CO rue MZ09, sacré cœur 3 extension VDN BP : 10 421 Dakar Sénégal

Tel: (221)33 859 9595-Fax: (221) 33 860 5202 Site Web: www.supdeco.sn Email: supdeco@sentoo.sn